



Projet politique de CFS

Adopté par l'AG du 26 mai 2003

Après deux années de préparation et d'expérimentation militante et soutenue par le Collectif alpha asbl et FIJ asbl, des travailleurs et des cadres du secteur socio-culturel créent en 1987 l'abl « Collectif Formation Société ».

En effet, nombre de travailleurs du secteur, essentiellement engagés dans le cadre du Troisième Circuit de Travail, ont un niveau d'études ESI (plus rarement ESS). Il leur est impossible de reprendre des études supérieures (graduats ou licences), soit parce qu'ils n'ont pas le diplôme de l'ESS, soit parce qu'il manque de filières à horaire décalé accessibles pour des travailleurs. Refusant le déterminisme social qui veut que seuls les fils de médecin deviennent médecins et que les fils d'ouvrier deviennent forcément ouvriers, CFS construit son projet sur la formule « Vous rêvez de reprendre des études ? ».

Pas n'importe quelles études : CFS souhaite qu'elles soient accessibles sur examen d'entrée, à horaire décalé, organisées en unités capitalisables, certifiantes, et gratuites.

Concrètement, les cours ciblent la préparation à la reprise d'études supérieures :

- formation tremplin, agréée par la FGTB dans le cadre du congé-éducation,
- année préparatoire à l'EOS,
- préparation au jury central,
- CE2D,
- Atelier Pédagogique Personnalisé,
- Année préparatoire à la reprise d'études supérieures pour le personnel de Lire et écrire.

Parallèlement, CFS développe des formations qualifiantes qui débouchent sur une certification :

- Dédoublément de la première année EOS en collaboration avec l'EOS (aboutissant en 4 ans au lieu de 3 au grade d'Assistant social),

- Dans le secteur de la santé, après l'échec de formations - passerelles pour les infirmier(e)s, organisation de formations d'Aides familiales brevetées (en collaboration avec CSD), de gardes malades à domicile (projet GAMMES), d'éducateurs en gérontologie (diplôme CTSS) et du recyclage du personnel de Maison de repos.
- Dans le secteur de l'animation, création de la Formation d'Animateurs-Formateurs d'Adultes avec la Promotion sociale de Saint-Gilles, diplôme CTSS donnant accès aux études d'Educateur en fonction (niveau graduat).

Ces différentes formations ont vocation de passerelle vers les formations de niveau supérieur existante au niveau universitaire ou supérieur non-universitaire : graduats en promotion sociale, assistants sociaux, éducateurs, bibliothécaires, et facultés ouvertes dans les universités.

Elles sont reconnues, agrées et subventionnées par l'Orbem, l'IBFFP, la COCOF, la Promotion sociale, le FSE, la Communauté française et la Commune de Saint-Gilles.

S'agissant d'une pratique andragogique (de formation d'adultes), CFS a été amenée à créer de nouveaux outils pédagogiques et méthodologiques, tels les premiers stages de détermination, la prise en compte des acquis antérieurs des adulte en formation, le recours aux pairs pour construire l'apprentissage, et la mobilisation des NTIC dans le cadre de l'apprentissage.

Enfin, CFS a développé un secteur « formation des cadres », notamment en matière d'immigration, de formation continuée des intervenants sociaux et des aspects spécifiques de la GRH dans le secteur social.

La spécificité historique de CFS est de s'être développée dans un cadre laïc, en partenariat avec l'enseignement officiel, dans la mouvance socialiste du mouvement ouvrier, et avec la conviction d'avoir une mission de service public.

L'objectif de CFS pour les années à venir est de contribuer à relancer un véritable projet d'Université ouverte.

Mais un tel projet ne peut aboutir aujourd'hui en Communauté française sans alliés. Nos alliés privilégiés, issus du monde du travail, attachés aux mêmes valeurs, sont aujourd'hui la FUNOC (qui a investi le concept à Charleroi en 1976), le MOC (qui a créé en son sein la filière ISCO-FOPES-FOPA) et les « Universités ouvrières » du CASI et du CEFA.

CFS interpellera dans ce sens la Ministre de la Communauté française chargée de l'enseignement supérieur et de la promotion sociale, à l'initiative aussi de la création du « consortium » de validation des compétences : nous attendons d'elle une avancée significative dans la prise en compte de notre projet.

CFS veut également commencer à développer des partenariats européens, au moment où l'Europe va uniformiser les procédures d'équivalence, et organiser des échanges avec les pays du sud, dans une perspective de coopération mutuelle.

AG du 26 mai 2003.